

Paris, le 7 juin 1998

Monsieur le Président,

Par lettre du 26 mai 1998, au nom de la "Mission d'information sur les opérations militaires menées par la France, d'autres pays et l'ONU, au Rwanda entre 1990 et 1994", que vous présidez, vous me dites "souhaitez mon analyse sur le contexte et les causes qui ont conduit sous ma présidence à la conclusion d'un accord particulier d'assistance militaire passé en 1975 entre la France et le Rwanda".

Votre démarche appelle de ma part les remarques suivantes :

- La situation du Rwanda, dans les années 1960, et plus tard pendant la durée de mon septennat, n'avait rien à voir avec le contexte politique qu'a connu ce pays dans la période qui précède les événements plus récents qui vous intéressent aujourd'hui, et qui se situent, selon l'objet même de votre Mission d'information, entre 1990 et 1994.

D'éventuelles déclarations de ma part ne pourraient qu'accréditer, à tort, l'idée d'une continuité ou d'une logique de la fatalité dans l'enchaînement des faits qui ont abouti aux événements qui vous préoccupent. Une telle analyse d'une période de trente ans n'aurait, à mon avis, aucune signification et ne serait pas de nature à éclairer les membres de votre Mission d'information.

Monsieur Paul QUILES
Président de la Mission d'information
sur les opérations militaires menées par la France,
d'autres pays et l'ONU au Rwanda, entre 1990 et 1994
ASSEMBLÉE NATIONALE

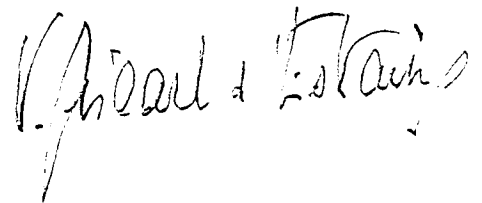
...

- S'agissant des années 1974 à 1981, je ne vois pas comment, ni au nom de quels principes constitutionnels, un ancien Président de la République pourrait avoir à rendre compte, devant une mission parlementaire, de ses actes ou d'une politique conduite par son gouvernement - ni même des analyses qui l'ont amené à orienter et susciter cette politique - .

Votre parfaite connaissance de notre Constitution et du fonctionnement de nos institutions parlementaires vous conduira, j'en suis sûr, à la même conclusion.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de toute ma considération,

et de mon cordial souvenir -



V. GISCARD d'ESTAING